



EDITO



Chers adhérents,

Dans ce contexte bien particulier, je prends ma plume pour vous adresser quelques mots en ce début de présidence.

Tout d'abord, je voudrais remercier mon prédécesseur, Serge Gelot, qui nous a présenté sa démission pendant le confinement. Avec les équipes, j'ai géré la période intermédiaire, je vous avoue que

celle-ci était bien singulière et déstabilisante sur de nombreux points.

Le conseil d'administration, à ma demande, a réaffirmé à notre directeur général, sa totale confiance et nous lui avons demandé de tracer la "feuille de route" conformément à notre projet stratégique afin d'augmenter le plus grand nombre d'adhérents ainsi que les services à leur rendre dans les domaines de la protection des végétaux, de l'environnement et de la santé publique. Je compte sur les équipes compétentes qui devront s'engager à vos côtés.

La gouvernance de Polleniz a été remise en cause le 23 septembre 2020 parce que les mois qui ont précédé notre assemblée générale ont appelé chaque adhérent, à jour de sa cotisation à la fin juin, à pouvoir s'exprimer à travers un vote mais aussi à se présenter comme candidat et élire dans chaque collège de nouveaux représentants et ce, dans leurs départements respectifs. Tout cela s'est fait démocratiquement et par vote électronique.

Tout ceci a du être mis en place car la Covid-19 nous a empêché de tenir nos réunions annuelles de collèges auxquelles vous tenez tant, et j'en suis fort désolé.

Suite à ce dispositif, j'ai été réélu président avec un conseil d'administration représenté avec un bel équilibre territorial. Je veux réaffirmer mon intention de consolider les liens étroits qui doivent perdurer avec nos adhérents, les collectivités locales et tous nos bénévoles qui œuvrent chaque jour sur le terrain à des missions d'intérêt général.

Le rôle des antennes départementales est essentiel en la matière. Pour ce faire, un vice-président a été nommé dans chaque antenne. Je serai à votre écoute et répondrai à vos besoins et tout notre réseau.

Merci de votre confiance.

Roland Foucault,
Président de Polleniz



Première journée de navigation de l'année sur l'Erdre pour Polleniz 44.

Covid-19

(Restriction levée lors du déconfinement du 11 mai 2020)

Durant ce début d'année si particulier, Polleniz a dû transmettre l'arrêté interdisant le piégeage à l'ensemble de son réseau de bénévoles au mois de mars.

Ainsi, ceux qui ont communiqué leur numéro de téléphone portable, ont reçu un sms mentionnant l'arrêt obligatoire du piégeage. Ceux ayant donné leur adresse email, ont eu un courriel du même ordre. Les équipes de Polleniz ont essayé de toujours garder le contact avec leurs piégeurs, prenant régulièrement de leurs nouvelles.

Dès que la Préfecture a réautorisé le piégeage, tous les bénévoles ont été prévenus de la même manière. Aussi, nous vous invitons à nous communiquer votre numéro de téléphone et votre email.

Agenda

• **09/11-04/12** : collectes (44), réunions en salle : préparation de la lutte, comptage des preuves de captures, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Un créneau horaire sera attribué à chaque commune.

• **Dès le 07/12** : début des collectes (53)

Covid-19 et piégeage en Loire-Atlantique

Loire-Atlantique Le contexte particulier lié au COVID-19 a induit de profonds changements dans notre quotidien, notamment dans l'activité de piégeage...



Déclaration du nombre de preuves de captures de Rongeurs Aquatiques Envahissants pour le premier semestre 2020

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Commune de domicile : _____
 Téléphone : _____
 Mail : _____

J'atteste sur l'honneur la sincérité des informations déclarées et je m'engage à conserver les témoins de captures jusqu'au prochain comptage.

Nombre de ragondins	Nombre de rats musqués	Total	Commune de piégeage*

* Si vous piègez sur plusieurs communes, veuillez renseigner le nombre de captures réalisées sur chaque commune.

Date : / / Signature : _____

Veuillez nous renvoyer votre déclaration et feuillet de carnet de piégeur avant le **30 juin 2020** :

- Courrier** : POLLINIZ
4, Impasse Sophie GERMAIN
44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES
- Mail** : polliniz44@polliniz.fr

Les déclarations reçues après le 30 juin 2020 ne seront pas prises en compte, donc les captures ne seront pas indemnisées.

Déclaration de juin 2020

Durant le confinement, l'activité de piégeage a été suspendue mais, les techniciens de Polliniz ont réalisé des prospections sur les réseaux hydrographiques en respectant les règles sanitaires imposées.

Ces actions ont permis d'évaluer la population et la densité des Rongeurs Aquatiques Envahissants sur les communes ou les bassins versants et d'évaluer leur impact sur le milieu.

Polliniz a maintenu l'accompagnement des piégeurs par contact téléphonique.

Afin de limiter la propagation et les risques sanitaires liés au COVID-19, le dénombrement de captures de juin a été réalisé sous forme déclarative.

496 piégeurs de Loire-Atlantique ont rempli cette déclaration. Pour le premier semestre 2020, malgré deux mois de suspension du piégeage 33 024 rongeurs ont été capturés (31 202 ragondins et 1 822 rats musqués).

REVUE DE PRESSE

Damien Padiolieu, référent régional RAE, a été sollicité par les médias à plusieurs reprises concernant la lutte contre les ragondins et la leptospirose.



Presse océan du 15 juin 2020

La leptospirose, un danger dans la rivière



Les températures estivales s'établissent, et avec elles, les activités nautiques se multiplient. Pourtant, un danger invisible et souvent méconnu coule dans les rivières : la leptospirose. Transmise indolument par les rongeurs, cette maladie menaçante blesse les baigneurs et autres adeptes d'activités de loisirs en eau douce. Le risque est grand au sein des professionnels du secteur de Sablay-sur-Sarthe.

« Une petite coupure suffit pour l'atteindre », dit Serge Tassin, spécialiste de la leptospirose. Le président de la société de pêche, l'ADAPSA de Sablay-sur-Sarthe, connaît bien cette maladie. Ou du moins, les animaux qui en sont à l'origine. « Je suis un piégeur de rats et de ragondins. C'est à partir de l'un de ces animaux que la maladie infectieuse se propage dans l'eau », explique-t-il.

Onze hospitalisations en Sarthe

Un diagnostic confirmé par Damien Padiolieu, référent régional ragondins pour le bassin Polliniz : « Une concentration de rats et de ragondins dans les rivières, peut provoquer une contamination. D'autant plus en été, par la chaleur de l'eau qui est en fait la deuxième concentration de bactéries que l'on trouve dans l'eau », dit-il.

La maladie, qui se manifeste par des symptômes gripaux, s'est observée ces dernières années. Depuis 2014, le centre national de référence de la leptospirose a enregistré 10 cas de leptospirose en France métropolitaine, avec 600 hospitalisations. La Sarthe n'est pas épargnée par cette bactérie, actuellement mortelle.

« Onze cas ont été diagnostiqués lors de notre confinement en 2020, sur les quarante-neuf hospitalisations dans la région. Ce qui en fait le deuxième département le plus affecté des Pays de la Loire », dit Damien Padiolieu. La maladie est néanmoins active sur le territoire, l'attention doit être totale.

Campagne de sensibilisation

Une nécessaire prise de conscience, qui partage Ludovic Damier : « Notre responsabilité est de mener une campagne d'information pour sensibiliser nos licenciés à propos de cette maladie », insiste le président du Canoë-Kayak club sabolien, dont deux membres ont été contaminés par la maladie. « Aujourd'hui, c'est la prévention auprès de nos adhérents qui permet d'éviter une augmentation des cas », estime Serge Tassin. En tant que professionnels du secteur nautique, les deux Saboliers ont été vaccinés contre la leptospirose. Mais cette protection ne peut pas être généralisée à tous, prévenant-il.

Quest-France du 15 juillet 2020



Site web France 3 régions le 22 juillet 2020

Quelques interventions de Polliniz 44

Les techniciens de Polliniz ont réalisé plusieurs chantiers de lutte à la demande de collectivités.

- Du 25 mai au 12 juin, à la demande de la ville de Nantes, Polliniz a mené une intervention sur l'Erdre, du lieu-dit la Gascherie jusqu'au quai Ceineray soit 9,5 km. Cette lutte réalisée à l'aide de pièges-cages sur radeaux flottants a permis la régulation de 132 RAE.

- Dans le cadre du partenariat avec la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvre (CEEG), Polliniz est intervenue par piégeage du 15 juin au 3 juillet, sur le plan d'eau de Nort-sur-Edre et l'Erdre jusqu'à Port Mulon. Lors de cette opération 91 RAE ont été capturés.

- Dans la continuité de travaux de restauration de milieux (recharge granulométrique) sur le cours d'eau de l'Aufresne - commune de Trans-sur-Erdre, les agents de Polliniz sont intervenus à la demande de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) pour une lutte par piégeage pendant 3 semaines du 27 juillet au 14 août, 66 RAE ont été prélevés.

Les actions déployées en Vendée

Vendée Après une période calme due à la Covid-19, les activités ont pu doucement reprendre leur cours.



RAE capturés. Pour cette action, 232 pièges-cages ont été prêtés aux bénévoles afin d'encourager une forte mobilisation sur ce secteur, propice aux colonisations des rongeurs. Cette action est financée par le syndicat mixte Vendée Sèvre Autise dans le cadre de la phase de restauration du milieu hydraulique, les communautés de communes financent quant à elles la lutte réalisée par les salariés de groupements locaux.

De la mi-mai à la fin juillet, Polleniz est intervenue sur 12 barrages de retenues d'eau potable pour le compte de Vendée Eau. Pour ces chantiers, les techniciens disposent d'un moteur électrique nouvelle génération qui permet la traversée de longues distances sans nuisance sonore, ni pollution liée aux moteurs thermiques (carburant, huile...). Au total, 254 ragondins et 17 rats musqués ont été capturés sur l'ensemble des retenues d'eau potable.

Espaces naturels sensibles (ENS)

Polleniz est intervenue sur 10 ENS, sites offrant un intérêt majeur sur le plan paysager, géologique ou écologique et pour lequel le département mène une politique de préservation et de valorisation : Nalliers-Mouzeuil, l'Île Charrouin à Vix, ou Le Daviaud à la Barre de Monts pour n'en citer que quelques-uns. Les contraintes environnementales

et pédagogiques de ces sites nécessitent une attention particulière lors des interventions, afin de ne pas perturber la nidification des oiseaux présents ainsi que de sensibiliser le public à la problématique des espèces exotiques envahissantes (EEE). Le premier passage a permis de capturer 107 rongeurs.

Lagunes

Polleniz intervient sur 83 sites de lagunage. Le premier passage a été réalisé dès le déconfinement en mai, puis un second passage en août, pour un total de 297 RAE capturés.

Opération collective bénévole (OCB)

Une lutte collective intensive a été organisée sur le secteur de Chaillé-les-Marais, sur le bassin versant Vendée Sèvre Autise du 19 mai au 19 juin, prolongée jusqu'au 29 juillet sur le secteur de Nalliers. 9 communes ont participé à cette action pour un total de 822

GDON - GIDON

Petit clin d'oeil au GDON du Pays Yonnais qui compte 2 nouveaux salariés : Francois Morel arrivé en février et Damien Tessier arrivé en août, ancien salarié du GDON de St Fulgent.

Le GDON du Pays des Achards accueille aussi David Bernard, arrivé en juillet. Ce sont désormais 27 salariés de groupements locaux qui participent activement à la lutte sur le département. Polleniz leur souhaite la bienvenue !

Et en Mayenne...

La collecte des preuves de capture s'est déroulée sur 6 jours durant le mois de juillet. Un quadrillage rigoureux a été mis en place pour limiter les déplacements en cette période de Covid-19.

Au total, 1 290 rats musqués et 8 516 ragondins ont été comptabilisés soit un total de 9 806 RAE.



Election des représentants du collège des opérateurs

Résultats Cet été, tous les adhérents de Polleniz ont été invités à élire les représentants des différents collèges qui composent l'association, dont celui des opérateurs regroupant l'ensemble des piègeurs.

Pour composer le collège des opérateurs, chaque adhérent a pu voter pour élire ses 2 représentants départementaux.

Voici donc les résultats officiels du vote qui s'est déroulé du 3 au 28 août 2020.

En Loire-Atlantique, sont élus :

- Alain Colas (88,73 %)
- Jean-René Gouraud (71,83 %).

En Mayenne, sont élus :

- Philippe Chaudet (92,11 %)
- Michel Morenne (89,47 %).

En Sarthe, sont élus :

- William Soulard (68 %)
- Joël Louaze (60 %).

En Vendée, sont élus :

- Jean-Claude Deguil (100 %)
- Jacques Rauturier (100 %).

Ces représentants ont élu les membres du conseil d'administration de Polleniz lors de l'assemblée générale du 23 septembre 2020. Le CA a élu le nouveau bureau, confirmant Roland Foucault comme président de Polleniz. Il sera épaulé, entre autres, par 4 vice-présidents : Alain Colas (44), Richard Chamaret (53), Catherine Girault (72) et Jacques Rauturier (85).



LES INTERVIEWS

Jean-Marie Le STIR / Loire-Atlantique



Sucé sur Erdre (44)
secteur de piégeage



8
années de piégeage



+ 100
captures en 2019

DP : Quelle profession exerces-tu ?

JMS : Avant d'être à la retraite, j'étais chef d'entreprise, fournisseur en grande distribution.

DP : Pourquoi pièges-tu les RAE ?

JMS : Pour leur impact en général et pour rendre service. En plus, j'en avais chez moi...

DP : Quelles difficultés rencontres-tu ?

JMS : Le vandalisme dû à une mauvaise information du public et la confusion avec des espèces protégées (loutre, castor).

DP : Qu'est-ce qui te plaît dans cette activité ?

JMS : Le côté social pour rendre service aux personnes, le contact permanent avec la nature. C'est une activité sympathique quand on a le temps à la retraite.

DP : Combien de pièges utilises-tu ?

JMS : 5.

DP : Quels conseils pourrais-tu donner aux autres piégeurs du réseau ?

JMS : D'utiliser des appâts appropriés, et de se renseigner auprès des grandes surfaces pour récupérer des légumes retirés de la vente.

Jean-Marie THITECA / Vendée



Vouillé-les-Marais (85)
secteur de piégeage



20
années de piégeage



340
captures en 2019

NT : Quelle profession exerces-tu ?

JMT : Je suis retraité.

NT : Pourquoi pièges-tu les RAE ?

JMT : Je suis chasseur et j'aime être dans la nature. De plus, mes amis exploitants subissent des dégâts au niveau de leurs cultures et je constate que les berges des cours d'eau sont parfois très dégradées, on ne peut pas laisser faire !

NT : Quelles difficultés rencontres-tu ?

JMT : Parfois, il y a du vandalisme sur les pièges qui sont détruits ou jetés à l'eau.

NT : Qu'est-ce qui te plaît dans cette activité ?

JMT : Rendre service pour éviter les dégâts occasionnés par ces rongeurs.

NT : Combien de pièges utilises-tu ?

JMT : J'en utilise 28 mais je pourrais en utiliser davantage sans aucun problème.

NT : Combien de temps prends-tu pour le relevé quotidien ?

JMT : Entre 1h et 4h en fonction du déplacement des cages et du secteur de ma commune.

NT : Quels moyens de transport utilises-tu pour ce relevé ?

JMT : Je fais mes tournées avec ma voiture et une remorque pour un trajet quotidien qui peut atteindre les 10 km.

Nicolas Esnault / Sarthe



Roézé sur Sarthe (72)
secteur de piégeage



17
années de piégeage



100
captures en 2019

FA : Quelle profession exerces-tu ?

NE : Je suis agriculteur et président du GDON de Roézé sur Sarthe.

FA : Pourquoi pièges-tu les RAE ?

NE : Avant tout, pour protéger mes cultures, je possède 100 hectares dont 3 km de linéaire sur les bords de la Sarthe ainsi que des bassins d'irrigation.

FA : Comment es-tu devenu piégeur ?

NE : Je piège depuis l'âge de 15 ans car, petit, j'accompagnais mon père.

FA : Quelles difficultés rencontres-tu ?

NE : Principalement, le manque de temps et la fatigue occasionnée par le déplacement des cages sans engin motorisé à cause des difficultés d'accès.

FA : Combien de temps prends-tu pour le relevé quotidien ?

NE : Je consacre environ 1h par jour quand les cages sont tendues (j'en utilise une dizaine).

Si vous souhaitez recevoir cette lettre d'information par mail, contactez-nous à : communication@polleniz.fr

Retrouvez toute l'actualité Polleniz sur :



Conception graphique et crédit photo : service communication de POLLENIZ

Rédaction : Nadège BELANGE, Fabien ANGOT, Roland FOUCAULT, Damien PADIOLLEAU, Vanessa PENISSON, Nicolas TESSON